



DECISION DU MAIRE
Prise en application de l'Article L.2122-22
du Code général des collectivités territoriales
n° DESG-2021-49

Le Maire de la commune de LA RAVOIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 14 décembre 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les tarifs des spectacles programmés à l'Espace Culturel Jean Blanc ;

Vu la décision n°DESG-2021-37 du 20/07/2021 fixant au nombre de 10 les invitations mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et Croc'scene, 5 avenue des Fleurs, 73100 Aix les Bains, pour le spectacle de Dans la peau de Cyrano organisé le 26 novembre 2021 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et La Société 3C, Les jardins de Gambetta, tour n°3, 74 rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, pour le spectacle de Debout sur le Zinc chante Vian organisé le 09 décembre 2021 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et Artscénicum théâtre, 2 place Gabriel Péri, 83570 Montfort-sur-argens, pour le spectacle Les pieds tanqués organisé le 14 janvier 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et Musiques en route, Centre d'affaires, 388 boulevard Jean-Jacques Bosc, CS 109, 33323 Begles cedex, pour le spectacle Back to the 90's par The Wackids organisé le 21 janvier 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et Temal Productions, 31 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 Montreuil Sous-Bois, pour le spectacle de Paolo Nani (La lettre) organisé le 27 janvier 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et BlueLine Productions, Rue Droite, BP 10021, 46600 Martel, pour le spectacle Le siffleur organisé le 04 février 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et la Compagnie Rhapsodies Nomades, 2 impasse Blazy, 34090 Montpellier, pour le spectacle de « La petite poule qui voulait voir la mer » organisé le 1^{er} mars 2022 ;

Hôtel de ville
Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84
www.laravoire.fr

Accusé de réception en préfecture
073-217302132-20211124-DESG-2021-49-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et La Compagnie entre en scène, 2 impasse Georges Brassens, 38190 Froges, pour le spectacle de Sea...Shepherd 77 organisé le 11 mars 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et Sas Atelier Théâtre Actuel 5, rue La Bruyère, 75009 Paris, pour le spectacle La machine de Turing organisé le 17 mars 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre l'Association Vilcanota, 1, rue des fenouils, 34070 Montpellier, pour le spectacle « People What People ? » organisé le 25 mars 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et 709 Production, 10 bis Square de Nimègue, 35200 Rennes, pour le spectacle de Gabriel Saglio organisé le 07 avril 2022 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation conclu entre la Commune et la Cie La Martingale, 25 rue du Général Sarrail, 86000 Poitiers, pour le spectacle « Pourquoi les Poules préfèrent être élevées en batterie » organisé le 16 avril 2022 ;

Considérant la nécessité d'augmenter le nombre d'invitations pouvant être mis à disposition,

DECIDE

Article 1 : Le prix des billets pour le spectacle « Dans la peau de Cyrano » organisé le 26 novembre 2021 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)
- Tarif représentation scolaire : 5 €

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 2 : Le prix des billets pour le concert de Vian par Debout sur le Zinc organisé le 09 décembre 2021 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 3 : Le prix des billets pour le spectacle Les Pieds Tanqués organisé le 14 janvier 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 4 : Le prix des billets pour le concert The Wackids organisé le 21 janvier 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 6 €.

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 5 : Le prix des billets pour le spectacle La Lettre organisé le 27 janvier 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 6 : Le prix des billets pour le spectacle Le Siffleur et son Quatuor organisé le 04 février 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 7 : Le prix des billets pour le spectacle « La petite poule qui voulait voir la mer » organisé le 1^{er} mars 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 6 €.

- Tarif représentation scolaire : 5 €

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 8 : Le prix des billets pour le spectacle Sea... Shepherd 77 organisé le 11 mars 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)
- Tarif représentation scolaire : 5 €

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 9 : Le prix des billets pour le spectacle La Machine de Turing organisé le 17 mars 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 10 : Le prix des billets pour le spectacle People What People organisé le 25 mars 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 11 : Le prix des billets pour le spectacle Gabriel Saglio organisé le 07 avril 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 12 : Le prix des billets pour le spectacle « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie » organisé le 16 avril 2022 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Plein tarif : 18 €.
- Tarif réduit : 14 € (Abonnés, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, carte Savatou, carte Avoisnantes et groupe de plus de 10 personnes).
- Tarif jeune (jusqu'à 16 ans) / spectacles à voir en famille : 6 €
- Tarif abonnement : 12,50€ à partir de 4 spectacles achetés (spectacle bénéficiant des 3 tarifs)

Trente invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles et de la collectivité.

Article 13 : Une formule d'abonnement est proposée à partir de 4 spectacles achetés au tarif de 50 €, soit 12.50 € la place.

Article 14 : Le régisseur de recettes, les sous-régisseurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de cette décision dont une copie sera adressée à Monsieur le Trésorier Principal.

Article 15 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à La Ravoire, le 24 novembre 2021

Le Maire,

Alexandre GENNARO.



La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, Boîte postale 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou d'un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.